

BIODIVERSITÉ DANS LES CARRIÈRES: PRÉSERVATION RIME AVEC DESTRUCTION

Publié le 14 juillet 2016



Bulldozer, gravats, détonations, explosions assourdissantes... Les carrières semblent à première vue assez hostiles à tout organisme vivant. Pourtant, on y retrouve un fameux "potentiel biodiversité", même lorsqu'elles sont en activité.

Quelques exemples? Hirondelles, crapauds calamites, libellules, lézards et même des orchidées investissent ces habitats rares et à haute valeur biologique. A tel point que la Fedieux, la [Fédération de l'Industrie extractive](#), s'est associée avec [Agrobiotech Gembloux](#) (ULg) pour créer le premier projet LIFE dans les carrières en activité.



Crapaud calamite (mare temporaire). © Yvan Barbier

Une certaine sensibilité du secteur à la biodiversité

"Nous avons constaté que pas mal de carrières s'investissent dans la valorisation écologique de leur site d'extraction." commente Benoît Lussis, conseiller environnement à la Fedieux. "Les carrières

foisonnent d'habitats qui ont disparu du territoire belge. L'idée de structurer quelque chose autour de cette biodiversité a alors germé. En 2010, nous avons lancé un plan d'action qui expliquait les bonnes pratiques écologiques aux carrières. En 2012, nous avons conclu une charte avec la Région wallonne, afin de pérenniser ces bonnes pratiques."



Abeille solitaire (arène minérale). © Maxime Seleck

"Mais les carrières revenaient souvent vers nous, ne sachant pas comment appliquer ces méthodes en pratique, sur le terrain. Nous avons donc décidé de soumettre un projet auprès du [programme européen LIFE](#), afin de mieux accompagner les gestionnaires sur le terrain."

En octobre 2015, [le projet "LIFE in Quarries"](#) est officiellement né. Il est accueilli avec enthousiasme, vu son originalité. "C'est le premier projet du programme LIFE qui se déroule au sein d'un secteur en activité et qui a vu naître des collaborations entre le secteur industriel, les universités, les autorités publiques et les ONG" annonce fièrement Benoît Lussis. "C'est un projet pionnier et pilote, et donc on a un peu la pression... »



Coronelle lisse dans les éboulis. © Robin Gailly

L'avantage d'un site qui subit des perturbations en permanence, c'est qu'il offre des surfaces vierges qui n'attendent qu'une chose, être colonisées. Le projet LIFE in Quarries a un objectif très particulier : la création d'habitats temporaires.

"En gros, nous allons créer des habitats temporaires, où viendront des espèces pionnières, pour ensuite les détruire", explique Alexandre Snessens, coordinateur du projet LIFE. "Cela porte sur des falaises meubles et dures, des éboulis, des plans d'eau, des arènes minérales... Une carrière regorge de milieux susceptibles d'accueillir des espèces rares."



Agriion nain (mare temporaire). © Maxime Seleck

Mais pourquoi détruire un habitat à haute valeur biologique? C'est une question de « succession écologique ». Une surface vierge va d'abord être colonisée par des espèces pionnières. Ces espèces, animales et végétales, vont peu à peu modifier le site par leur présence, notamment en apportant de la matière organique au sol. Ce processus d'enrichissement va permettre l'installation d'autres espèces, et ainsi de suite. Les conditions initiales favorisant l'installation des espèces pionnières disparaissent donc assez vite. Ces espèces colonisatrices quittent alors leur habitat.

Une carrière en activité, avec des perturbations permanentes, est une aubaine pour certaines espèces pionnières. Car c'est le site idéal pour entretenir les conditions initiales de colonisation d'un milieu.

Faire vivre un crapaud avec un bulldozer

« Dans une carrière, des milieux sont voués à disparaître et à réapparaître à un autre endroit. Nous nous retrouvons donc dans une gestion dynamique de la nature temporaire », précise Maxime Séleck, le coordinateur scientifique du projet.

"Typiquement, la circulation d'engins sur le site crée des creux dans le sol, où vont naître des mares temporaires. Ces mares accueillent alors, par exemple, le crapaud calamite, des libellules, ou le petit gravelot dans les sablières."

Dans la gestion de ces milieux de vie éphémères, tout est dans la temporalité. "Bien sûr, nous n'allons pas détruire une mare temporaire sans que les espèces qui s'y trouvent n'aient les capacités de retrouver un milieu accueillant, rassure Maxime Séleck. Le principe sera de créer un réseau de mares, à différents stades de succession. Ne seront préservés que les premiers stades de succession écologique, dans ce cas-ci, quelques mois."



Lézard des murailles (falaises). © Maxime Seleck

"L'idée qui se prête bien aux carrières est que l'on peut créer des habitats pionniers tout en les déplaçant, du fait de la succession écologique ou à cause des activités de la carrière. C'est donc un mouvement tournant : la biodiversité est là de manière permanente mais jamais au même endroit" explique le conseiller environnement de la Fedie, Benoît Lussis.

Mettre en symbiose biodiversité et législation

Tout le défi sera de concilier exigences des espèces visées par le projet LIFE et contraintes liées à l'activité dans la carrière... Tout en respectant les législations européennes.

« Un des gros challenges est clairement de trouver de bonnes pratiques administratives pour gérer cette biodiversité », dit Benoît Lussis. « Selon la directive "Oiseaux et habitats", il est interdit de détruire un habitat ou une espèce à haute valeur biologique... Un cabinet d'avocats est impliqué dans le projet afin de régler toute la problématique juridique de cette nature temporaire. »

A côté de cette nature temporaire, il existe aussi des zones de la carrière qui peuvent abriter une nature dite permanente. Principalement des lieux où l'extraction est terminée, qui permettent l'installation de prairies calcaires ou de lacs, par exemple.

"L'idée est aussi d'anticiper les phases de réhabilitation de la carrière, lorsqu'elle ne sera plus en activité. On vise des zones annexes, le déplacement de plateformes sur les grands plans d'eau pour la reproduction et le repos des oiseaux, la sécurisation des galeries à chauves-souris, par exemple dans les fours à chaux" précise Alexandre Snessens, coordinateur du projet.

Une gestion autonome de la biodiversité

Le projet LIFE in Quarries est prévu pour une durée de cinq ans. "Le plan se déroule en deux grandes phases, indique encore Alexandre Snessens.

« La première voit le développement et l'implémentation des actions sur douze sites, situés un peu partout en Wallonie, et selon les types de roche. Le but de cette première phase est que le carrier devienne autonome. Durant la deuxième phase, nous allons reproduire ces actions sur douze autres sites pour montrer que ça fonctionne."

"Nous espérons créer une charte avec la Région wallonne afin de pérenniser ces actions. Avec cette charte, l'exploitant s'engage à respecter son plan d'action sur une certaine durée. L'idée est que le carrier puisse gérer la biodiversité sur son site de manière indépendante. Une fois le projet terminé et les processus validés, l'objectif est de disséminer les pratiques dans d'autres pays européens."

Un projet pionnier, qui voit le développement d'une gestion assez neuve de la biodiversité, et qui prouve que la coexistence entre biodiversité et activité humaine intense est une réalité. Une réalité complexe qui doit encore être appréhendée par les législateurs et le monde scientifique.